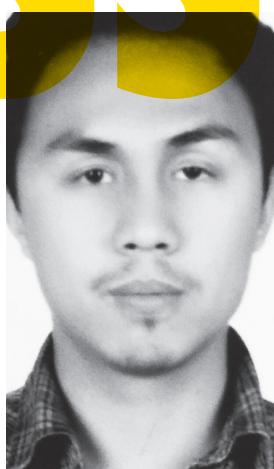
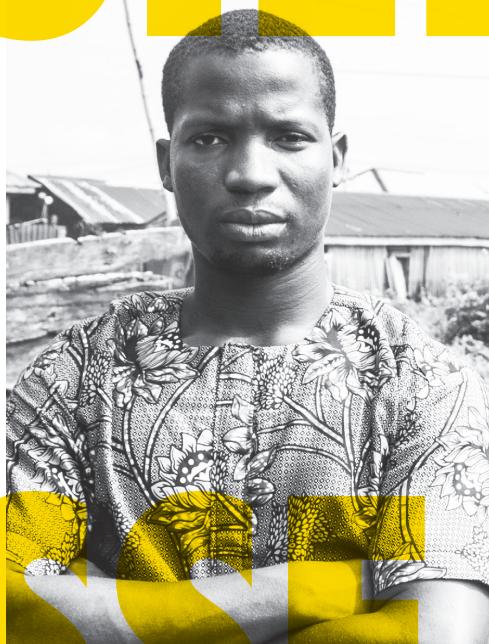
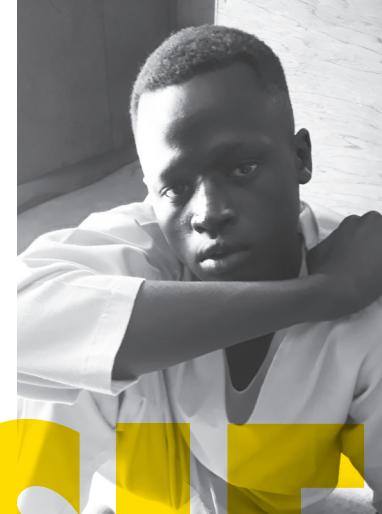


DOSSIER DE PRESSE



Leurs droits sont menacés.

Agissez dès maintenant sur amnesty.fr

10 PERSONNES
JOURS
DÉCEMBRE
AMNESTY
INTERNATIONAL

SOMMAIRE

- 1.** *Les 10 jours pour signer*
 - 2.** 10 jours pour défendre 10 situations de jeunes en danger
 - 3.** Les victoires de l'édition 2018
 - 4.** Les temps forts
 - 5.** L'engagement d'Amnesty International pour les personnes
 - 6.** La carte de visite d'Amnesty International
-

1.

LES 10 JOURS POUR SIGNER

Du 6 au 16 décembre 2019, Amnesty International organise son opération annuelle *10 jours pour signer*. Ce temps fort mondial est un appel à la mobilisation en faveur des personnes dont les droits sont bafoués. Il s'agit de 10 jours de mobilisation pour 10 situations de personnes, à travers le monde, qui réclament la protection de leur environnement, la défense de leurs droits, voire la défense de leur vie.

Pour cette nouvelle édition, Amnesty International se mobilise aux côtés des jeunes. Victimes de persécutions, d'abus de pouvoir, de discriminations, ils incarnent une nouvelle force pleine d'espoir et d'envie pour changer le monde. Amnesty International s'engage à leurs côtés, pour défendre leur combat, pour sauvegarder leurs droits et ceux de leurs communautés, pour qu'ils sachent qu'ils ne sont pas seuls face à l'arbitraire des autorités et des entreprises. Leur combat est celui de tous.

Les *10 jours pour signer*, qu'est-ce que c'est ?

Le 10 décembre 2001, à Varsovie (Pologne), des militants d'Amnesty International, révoltés par les violations des droits humains à travers le monde, décident de mener une action d'envergure: durant vingt-quatre heures, ils écrivent 2000 lettres en faveur d'hommes et de femmes en danger et les envoient aux gouvernements des États responsables de ces injustices. L'événement est repris mondialement. L'esprit des *10 jours pour signer* était né.

Depuis, chaque année, autour de la Journée internationale des droits de l'homme qui a lieu le 10 décembre, des millions de personnes se battent contre l'injustice partout dans le monde. Avec la ferme conviction qu'une lettre, une signature, une interpellation peuvent changer les choses, ces hommes et ces femmes se mobilisent pour mettre fin aux violations des droits humains et pour montrer leur solidarité avec celles et ceux dont les droits sont bafoués. Toute personne persécutée pour avoir défendu les droits humains n'est pas seule, des milliers de personnes à travers le monde la soutiennent.

POUR CETTE
NOUVELLE
ÉDITION,
AMNESTY
INTERNATIONAL
SE MOBILISE
AUX CÔTÉS DES
JEUNES.

Se mobiliser, oui, mais comment ?

// Signer une pétition

La signature d'une pétition reste le moyen le plus rapide et le plus simple pour interpeller les autorités. Dans le cadre des *10 jours pour signer*, chacun a la possibilité de signer la pétition pour les personnes dont les droits sont attaqués.

// Écrire une lettre aux autorités

S'adresser par écrit aux autorités permet de développer un argumentaire et de démontrer que la situation vécue par la personne est intolérable.

// Interpeller les autorités via les réseaux sociaux

Avec un compte Twitter et/ou Facebook, il est possible d'alerter les autorités via leurs comptes officiels et donc rendre ces interpellations visibles de façon instantanée.

// Envoyer du courrier

Envoyer des lettres, des cartes postales et des dessins permet d'apporter un soutien moral important aux personnes emprisonnées ou harcelées.

// Écrire un message de soutien sur les réseaux sociaux

Dans certaines situations, l'envoi de lettres n'est pas fiable à cause d'un système postal défaillant ou bien parce que les gens concernés sont dans une situation ne leur permettant pas de recevoir du courrier. Beaucoup de personnes suivent leur compte Twitter ou Facebook; pour d'autres, cela permet de montrer à leurs amis et à leur famille que nous les soutenons à travers le monde.

Pour les *10 jours pour signer*, chaque personne peut devenir un défenseur des droits humains.

La campagne *10 jours pour signer* fait de chaque personne mobilisée un défenseur des droits humains. Chaque signature, chaque interpellation des autorités publiques et des entreprises ne seront pas seulement un appel aux gouvernements pour qu'ils protègent les défenseurs mais aussi un acte de solidarité pour la défense des droits humains.

2.

10 JOURS POUR DÉFENDRE 10 SITUATIONS DE JEUNES EN DANGER

On dit souvent que les jeunes sont les leaders de demain. Chez Amnesty International, nous pensons qu'ils le sont déjà et qu'ils luttent dès à présent contre certaines des pires crises qui sévissent dans le monde aujourd'hui. Des enfants et des jeunes sont en première ligne de nombreuses luttes : certains combattent l'injustice climatique, d'autres défendent les droits des femmes, d'autres encore dénoncent la privation de logement ou encore les violences policières.

Les jeunes et les enfants représentent 3,1 milliards de personnes, soit 42 % de la population mondiale, et un grand nombre d'entre eux se trouvent dans les pays du Sud. Trop souvent, ce sont eux qui sont le plus touchés par les plus grandes injustices du monde et qui subissent de plein fouet leurs conséquences dévastatrices. Ces jeunes voient leur propre entourage déchiré par la pauvreté, les inégalités, la discrimination, la corruption, et sont contraints de lutter contre ces forces.

Seulement, les adultes au pouvoir tentent de s'en débarrasser. Ils harcèlent, attaquent et emprisonnent ces jeunes qui reprennent en cœur « how dare they! » (comment osent-ils !). Cette année, *10 jours pour signer* met son influence au service de ces enfants et de ces jeunes pour les soutenir et leur donner la force et les moyens de continuer à oser lorsque les adultes responsables ne font pas le nécessaire pour les protéger.

AMÉRIQUES
AMÉRIQUES



LES JEUNES DE GRASSY NARROWS

Canada

Des jeunes autochtones exigent la dépollution de leurs terres ancestrales.

Depuis plus de cinquante ans, du mercure empoisonne les rivières et les poissons, essentiels à la subsistance du peuple autochtone Anishinaabe de Grassy Narrows, dans le nord-ouest de l'Ontario (Canada). C'est à l'heure actuelle l'une des pires crises sanitaires jamais connues dans le pays.

Tout a commencé dans les années 1960, lorsque le gouvernement a autorisé une usine de pâte à papier à déverser 10 tonnes de mercure dans le réseau hydrographique. En raison des fortes concentrations de ce métal lourd dans le poisson et de l'inaction du gouvernement, les Anishinaabe ont perdu leurs traditions culturelles, leurs moyens de subsistance et ont développé de graves problèmes de santé en grandissant. À Grassy Narrows, neuf habitants sur dix présentent des symptômes liés à un empoisonnement au mercure, parmi lesquels des troubles neurologiques.

En 2017, le gouvernement a promis de régler la crise liée au mercure « une bonne fois pour toutes ». Aidons les jeunes de Grassy Narrows, pour obliger l'État canadien à tenir ses promesses.

Exigez un avenir durable pour la jeunesse de Grassy Narrows.

JOSÉ ADRIÁN
Mexique

Un adolescent arrêté et maltraité par la police, sans raison ni poursuites.

José Adrián n'avait que 14 ans en février 2016, lorsque la police l'a arrêté arbitrairement sur le chemin de son école, dans un quartier pauvre de Chemax, dans l'État du Yucatan (Mexique). Sans explication, les agents l'ont poussé violemment contre leur voiture, battu et emmené au poste de police où ils l'ont laissé suspendu avec des menottes, frappé à la poitrine et giflé. José Adrián est d'origine maya. Au Mexique, comme dans de nombreux endroits du monde, les populations autochtones sont victimes de maintes formes de discrimination. Ainsi, il souffre d'un handicap auditif qui l'a empêché de communiquer correctement durant son calvaire. Pour le faire sortir de prison, sa famille a dû s'acquitter d'une amende qu'elle n'avait pas les moyens de payer. Les agents de police restent à ce jour impunis. Adrián et les siens réclament que justice soit rendue et demandent les excuses du gouvernement. « Je ne veux pas que ce qui m'est arrivé arrive aux autres enfants », plaide José.

Dites au Mexique de rendre justice à Adrián. Maintenant.



**YILYASIJANG
REHEMAN**
Chine

Détenu dans un lieu inconnu depuis sa disparition.

Yiliyasijiang Reheman et son épouse Mairinisha Abuduaini attendaient la naissance de leur deuxième enfant lorsque Yiliyasijiang a disparu. Tous deux sont membres de l'ethnie ouïghoure, minorité musulmane de la région autonome ouïghoure du Xinjiang, à l'extrême nord-ouest de la Chine. En juillet 2017, ils étaient étudiants au Caire quand le gouvernement égyptien a arrêté environ 200 Ouïghours, renvoyant certains d'entre eux en Chine sur ordre de Pékin. Sans nouvelles de son époux depuis le 1^{er} septembre 2017, Mairinisha, qui réside en Turquie, pense que son époux fait partie du million de personnes, pour la plupart de confession musulmane, qui ont été enfermées dans des camps de « rééducation » en Chine depuis 2017. « *Mon mari doit être libéré au plus vite, a expliqué Mairinisha. Nos enfants ont besoin de leur père. Je n'abandonnerai pas tant que mon mari et moi n'aurons pas été réunis.* » Aidez-la à le retrouver.

Demandez à la Chine de libérer Yiliyasijiang Reheman immédiatement.



**MARINEL SUMOOK
UBALDO**
Philippines

Menacée par les conséquences du changement climatique, elle se bat pour sauver sa communauté.

Marinel Sumook Ubaldo avait 16 ans quand elle a compris les effets désastreux du changement climatique. Le 13 novembre 2013, elle survit au typhon Yolanda, l'un des plus meurtriers de l'histoire, qui a fait 28000 blessées, 6 300 morts et touché plus de 16 millions de personnes. Six ans après, alors que son village du Samar oriental (Philippines) a été balayé, Marinel et sa famille n'ont toujours pas accès à des services de base tels que l'eau et l'électricité. La jeune Philippine est devenue une militante très active, déterminée à faire en sorte que les gouvernements du monde entier s'emparent de la question du changement climatique et s'attaquent à ses effets. En septembre 2018, elle s'est rendue à New York pour témoigner dans le cadre d'une enquête sur le changement climatique et a déclaré : « *Je ne suis pas juste une statistique climatique. Mon histoire est un témoignage parmi de nombreux autres et je suis ici pour parler au nom des populations vulnérables et marginalisées. Puissions-nous être entendues.* »

Soutenez Marinel. Exigez un soutien pour les victimes du changement climatique.



CAMILLE HALUT
France

Harcelée et poursuivie après avoir observé des manifestations.

Camille Halut, 26 ans, est observatrice pour la Ligue des droits de l'homme. Son rôle : documenter les pratiques policières pendant les manifestations et s'assurer qu'elles respectent les droits humains. Mais, comme de nombreux observateurs de manifestations, Camille fait l'objet, dans le cadre de sa mission, de pressions, d'intimidations et de violences de la part de la police. Depuis avril 2019, elle a déjà passé cinquante-six heures en garde à vue. Le 12 décembre prochain, elle sera jugée pour rébellion et dissimulation de visage, alors qu'elle avait simplement refusé de donner son appareil photo aux forces de l'ordre qui encadraient la marche pour le climat à Montpellier. Ces poursuites et toutes formes de pression contre les observateurs doivent cesser, et Camille doit être relaxée.

Demandez au ministre de l'Intérieur de mettre fin au harcèlement des observateurs.



**SARAH MARDINI
ET SEÁN BINDER**
Grèce

Ils risquent vingt-cinq ans de prison pour avoir aidé des migrants-réfugiés.

En Grèce, on peut aller en prison pour avoir sauvé des vies. C'est ce qui est arrivé à la Syrienne Sarah Mardini, 24 ans, et à l'Allemand Seán Binder, 25 ans. Effectuant du bénévolat pour une ONG de recherche et de sauvetage sur l'île grecque de Lesbos, ils apportaient de l'aide à des réfugiés et des migrants en détresse sur des embarcations, la plupart fuyant des exactions dans leurs pays. Sarah et Seán ont été accusés d'espionnage, de trafic d'êtres humains et d'appartenir à une organisation criminelle. S'ils sont reconnus coupables, ils pourraient être condamnés à vingt-cinq ans de prison. Ils y ont déjà passé plus de cent jours avant d'être libérés sous caution, en décembre 2018. Leur cas est emblématique de l'utilisation abusive des lois pour criminaliser les personnes portant secours ou agissant en solidarité avec les réfugiés et les migrants en Grèce et en Europe.

Demandez à la Grèce d'abandonner toutes les charges retenues contre Sarah et Seán.

AFRIQUE

AFRIQUE



IBRAHIM EZZ EL-DIN
Égypte

Arrêté arbitrairement et détenu au secret.

Ibrahim Ezz El-Din enquêtait sur le droit au logement pour la Commission égyptienne des droits et libertés (ECRF). Dans la nuit du 11 juin 2019, il a été enlevé en pleine rue par des agents de sécurité égyptiens en civil, dans son quartier de Moqattam, au Caire. Malgré leur recours, sa famille et ses avocats restent sans nouvelles de lui.

Depuis que le président Abdel Fattah al-Sissi a nommé le général de division Magdy Abdel Ghaffar ministre de l'Intérieur en mars 2015, des centaines de personnes ont disparu de force, ont été arrêtées arbitrairement et maintenues en détention secrète, sans accès à leur avocat ou à leur famille et sans contrôle judiciaire externe, uniquement en raison de la nature de leur travail. Ibrahim est la cinquième personne affiliée à ECRF, l'une des principales ONG égyptiennes à travailler sur la question des disparitions forcées, à avoir été arrêté depuis 2016.

Demandez à l'Égypte de libérer Ibrahim.



**NASU ABDULAZIZ
ET LES JEUNES D'OTODO GBAME**
Nigeria

Mobilisé contre l'expulsion de son bidonville, il est attaqué et blessé.

Nasu Abdulaziz et les habitants de son quartier, installé depuis un siècle à Lagos (Nigeria), ont été expulsés de force, entre novembre 2016 et avril 2017. Les autorités ont envoyé des bulldozers, mis le feu à leurs habitations et tiré à balles réelles sur les résidents, en blessant gravement deux, dont un jeune homme de 20 ans qui a succombé à ses blessures. Au total, 30000 personnes se sont retrouvées sans abri et 15 autres portées disparues à la suite de ces expulsions. Des milliers de familles continuent d'être séparées et restent privées de moyens de subsistance. Plus d'une centaine d'enfants n'ont plus accès à l'éducation. Nasu a lui aussi perdu sa maison mais il garde espoir. Il a rejoint la Nigerian Slum/Informal Settlement Federation, un mouvement regroupant des personnes déterminées, comme lui, à lutter contre les expulsions forcées et à faire respecter leur droit à un logement décent.

Demandez au Nigeria de protéger le droit à un logement de Nasu.



**MAGAI
MATIOP NGONG**
Soudan du Sud

Condamné à mort à l'âge de 15 ans.

Magai Matiop Ngong n'avait que 15 ans lorsqu'il a été condamné à mort par pendaison, accusé pour le meurtre accidentel de son cousin au cours d'un procès inéquitable, où il ne lui a pas été permis d'être représenté par un avocat. «*C'est une sensation horrible lorsqu'on vous dit que vous allez mourir*», a-t-il confié. Malgré l'interdiction de la peine de mort pour les mineurs par la Constitution de transition de la République du Soudan du Sud (article 21.2) et la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (article 37.a) ratifiée par le pays, le Soudan du Sud a déjà exécuté un enfant l'an dernier. Deux ans après sa condamnation, Magai a fêté ses 17 ans dans le quartier des condamnés à mort de la prison centrale de Juba. Il attend toujours le résultat de sa procédure d'appel. Il dit ne pas perdre «*espoir de sortir et de continuer l'école*».

Demandez au Soudan du Sud d'annuler la peine de mort prononcée contre Magai.

MOYEN ORIENT

MOYEN-ORIENT



YASAMAN ARYANI
Iran

Jetée en prison pour avoir défendu les droits de femmes.

L'actrice iranienne Yasaman Aryani est en prison pour s'être opposée aux lois iraniennes imposant le port du voile. En 2019, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, elle a retiré son voile et distribué des fleurs aux femmes dans le métro, à Téhéran. À la suite de la diffusion virale en mars 2019 d'une vidéo montrant cet acte de défiance poétique, les autorités iraniennes l'ont arrêtée. En ce moment même, Yasaman est enfermée dans une cellule surpeuplée, uniquement parce qu'elle pense que les femmes devraient avoir le droit de choisir les vêtements qu'elles portent. Ce traitement cruel s'inscrit dans le cadre d'une répression à plus grande échelle des femmes qui font campagne contre les lois iraniennes imposant le port du voile.

Demandez à l'Iran de libérer Yasaman immédiatement.

3.

LES VICTOIRES DE L'ÉDITION 2018

La mobilisation autour de *10 jours pour signer* à travers le monde permet de mettre en lumière des cas qui autrement seraient tombés dans l'oubli ou dans l'indifférence des autorités. Derrière chaque situation que l'on présente se cachent des violations des droits beaucoup plus générales et systématiques. Défendre une personne signifie donc vouloir changer des situations persistantes d'injustice, corriger des dysfonctionnements de la part des institutions ou encore éradiquer des formes de discrimination ancrées dans nos sociétés.



Emprisonnée pour avoir dénoncé la peine de mort en Iran et ayant besoin de soins médicaux à la suite des agressions subies pendant sa détention, Atena Daemi a reçu toute l'aide médicale dont elle avait besoin grâce à la pression de la communauté internationale et aux plus de 700 000 actions de soutien menées par des gens du monde entier et adressées aux autorités iraniennes.



Plusieurs des cas portés par notre campagne de 2018 ont connu des avancées très encourageantes. La lutte de la famille de Marielle Franco, défenseure des droits de minorités au Brésil, pour élucider son meurtre commence à porter ses fruits. Sous la pression de la communauté internationale et de la société civile brésilienne, la justice avance dans cette affaire. Aujourd'hui, quatre personnes ont été arrêtées et un mandat d'arrêt a été délivré.



En Pologne, lors d'une marche pour les droits des femmes, le 8 mars 2018, la militante LGBTI Vitalina Koval s'est fait agresser avec d'autres activistes par un groupe de six personnes qui ont aspergé son visage de peinture rouge, ce qui lui a provoqué des brûlures aux yeux. Grâce à la mobilisation des personnes, les autorités ukrainiennes ont fini par requalifier ces attaques en crime de haine, ce qui n'était pas le cas au début de l'enquête. Elles ont de même veillé à ce que la marche du 8 mars 2019, comme d'autres manifestations pour les droits des femmes et des personnes LGBTI, se fasse sous protection policière pour éviter tout type de harcèlement et de violence.



À la suite d'un accident de la route impliquant un conducteur en état d'ivresse, qui l'a laissée paralysée des membres inférieurs, Gulzar Duishenova s'est donné pour combat de lutter contre les discriminations que subissent les personnes handicapées. Son engagement, sa mobilisation auprès des responsables politiques de son pays (Kirghizistan), ainsi que le soutien de milliers de personnes partout dans le monde, dans le cadre de notre édition 2018, ont porté leurs fruits: le 14 mars, le président Sooronbay Jeenbekov a promulgué la loi portant ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Mais cette campagne, c'est aussi le soutien moral et le réconfort que les personnes ressentent grâce à votre mobilisation. Nonhle Mbuthuma, défenseure des terres en Afrique du Sud, témoignait ainsi : «Les milliers de lettres que nous avons reçues montrent que nous ne sommes pas seuls dans cette lutte. Elles montrent que la terre est importante, et pas seulement en Afrique, car nous avons reçu des lettres d'Allemagne, de Suède, de Norvège et de France, ces personnes veulent la paix, car sans terre, il n'y a pas de paix.»

4.

LES TEMPS FORTS

Présente partout en France, cette édition 2019 sera rythmée par une multitude d'événements et comptera avec le soutien d'importants partenaires.

DU MERCREDI 4 AU MARDI 10 DÉCEMBRE

Le jeune défenseur des droits des migrants Séan Bider sera en France et disponible pour des interviews.

JEUDI 5 DÉCEMBRE

Comme tous les ans, *Courrier International* dédiera un dossier complet à l'événement et aux dix cas que nous défendons cette année. Des contenus spécifiques des *10 jours pour signer* seront ainsi partagés dans l'édition papier, le support numérique et les réseaux sociaux.

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

Le jour même du lancement de la campagne des *10 jours pour signer*, France Culture consacrera à son tour une édition spéciale. L'émission abordera l'événement sur ses différents aspects autour d'un « grand reportage ».

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Le Coco Velten, à Marseille, sera le lieu d'un grand événement autour de *10 jours pour signer*. Ce lieu de 4000 m², utilisé par l'organisation Coco Velten pour lutter contre toute forme d'exclusion en offrant un espace de créations artistiques et d'échanges au quotidien, permettra de rassembler de nombreuses personnes et d'obtenir leur engagement autour d'un moment convivial, informatif et militant.

MARDI 10 DÉCEMBRE

Un grand événement se tiendra à Paris, à la Gaîté Lyrique (3 bis, rue Papin, 75003 Paris). Plusieurs temps forts rythmeront cette soirée.

* Une conférence, « Qu'est-ce qui indigne les jeunes ? », animée par la journaliste Alice Pfeiffer, en présence du jeune défenseur des droits des migrants Séan Bider et de trois autres jeunes militants. Entrée libre.

* Des actions de solidarité pour les 10 situations de personnes en danger. Entrée libre.

* Un DJ set de Julien Granel. Entrée libre.

* Un concert de Kazy Lambist, avec une première partie de Justine Mauvin. 15€ au profit d'Amnesty International France.

JEUDI 12 DÉCEMBRE

Le procès de Camille Halut, jeune observatrice de 26 ans pour la Ligue des droits de l'homme, se tiendra à Montpellier. Poursuivie pour avoir observé les manifestations, son cas fait partie des *10 jours pour signer* de cette année.

ENFIN

Amnesty International France lance *Bref*, son périodique à destination des jeunes, et fait le pari du papier pour s'adresser à un public jeune.

Chaque numéro abordera une question liée aux droits humains. Le pari ? Faire le tour de cette question, en fournissant des repères et des éclairages essentiels à sa compréhension.

À chaque numéro, un illustrateur est invité pour s'emparer du sujet et lui donner un relief inédit.

Pour ce premier numéro, et en écho de la campagne *10 jours pour signer*, *Bref* explore la question de l'engagement des jeunes. *Bref* se plie et se déplie pour être lu selon son envie.



5.

L'ENGAGEMENT D'AMNESTY INTERNATIONAL POUR LES PERSONNES

Pourquoi agit Amnesty International

La vision d'Amnesty International est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et dans d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains. Son but est de faire changer les lois et la vie des personnes et de susciter une prise de conscience des autorités et des citoyens.

Comment agit Amnesty International

Chaque jour, les équipes de recherche d'Amnesty International rassemblent, recensent et recoupent des témoignages et des preuves sur les atteintes aux droits humains commises dans le monde. Les chercheurs se rendent régulièrement sur le terrain pour enquêter, rencontrer les victimes, assister à des procès. Ils produisent l'information qui permet à Amnesty International de formuler des recommandations et de mener ensuite auprès des autorités et des citoyens un vrai travail de sensibilisation.

S'engager auprès d'Amnesty International

Se mobiliser chez Amnesty, c'est œuvrer sans relâche pour informer et faire agir le public en menant des actions de solidarité et de soutien aux personnes, de sensibilisation et d'éducation sur des violations graves des droits humains. Faire des actions urgentes, participer aux manifestations ou à des actions de rue, organiser des conférences ou des projections sont quelques-uns des moyens de s'engager auprès d'Amnesty International.

**SON BUT EST
DE FAIRE
CHANGER LES
LOIS ET LA VIE
DES PERSONNES
ET DE SUSCITER
UNE PRISE
DE CONSCIENCE
DES AUTORITÉS
ET DES CITOYENS.**

6.

LA CARTE DE VISITE D'AMNESTY INTERNATIONAL

Crée en 1961, Amnesty International est un mouvement mondial et indépendant de plus de 7 millions de membres et sympathisants qui œuvrent pour le respect, la défense et la promotion de tous les droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Amnesty International a reçu le prix Nobel de la paix en 1977. Amnesty International France (AIF) a été créée en 1971. Son financement repose sur la générosité du public (200000 donateurs), sur les ventes de produits de soutien et les cotisations de ses 90000 membres. AIF est agréée par le Comité de la charte du don en confiance.

Pour un monde plus juste

La vision d'Amnesty International est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et dans d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains. Afin d'être fidèle à cette vision, Amnesty International se donne pour mission de mener des recherches et des actions visant à prévenir et faire cesser les atteintes graves à l'ensemble de ces droits.

De la recherche à l'action

Les enquêtes, menées par les chercheurs sur le terrain et au travers du recouplement d'informations, donnent lieu à la publication régulière de communiqués et rapports, dont le rapport annuel. Ces informations rendent compte de la situation des droits humains dans le monde et sont à la source des pressions exercées sur les autorités et décideurs (gouvernements, organisations internationales, groupes armés, entreprises et autres agents non gouvernementaux), de la mobilisation des militants (écritures de lettres et signatures de pétitions, rassemblements et manifestations, débats publics et éducation aux droits humains) et de la sensibilisation du public.

Le pouvoir de l'indépendance

La solidarité internationale, qui est au cœur de toutes les actions d'Amnesty International, se nourrit de nos principes d'indépendance et d'impartialité. Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute croyance religieuse et est donc en mesure de dénoncer les violations des droits humains partout dans le monde, en toute impartialité. Le mouvement fonctionne et finance ses actions grâce au soutien financier des membres et des donateurs. Amnesty International n'accepte aucune subvention ou don des États, des partis politiques et ne sollicite pas les entreprises.

Une ambition qui évolue

En plus de cinquante ans, Amnesty International a profondément évolué. Son champ d'intervention, initialement limité aux prisonniers d'opinion, s'est étendu par la suite à l'ensemble des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Aujourd'hui, face aux défis du changement climatique, Amnesty International se mobilise pour la défense de l'environnement, conscient que le dérèglement climatique est étroitement lié aux violations des droits fondamentaux.

QUELQUES DATES

- 1961** Création d'Amnesty International à Londres par l'avocat Peter Benenson
- 1971** Crédit : Amnesty International France (AIF)
- 1977** Prix Nobel de la paix
- 1987** AIF, association reconnue d'utilité publique

CAMPAGNES MONDIALES ET NATIONALES

- // Défenseurs des droits humains
- // 10 jours pour signer
- // Brave*
- // Silence, on arme ! (France)

CHAMPS D'ACTIONS

- // Défendre les libertés
- // Combattre les discriminations
- // Protéger les populations civiles dans les conflits
- // Garantir un véritable accès à la justice
- // 10 jours pour signer

QUELQUES CHIFFRES

DANS LE MONDE 72 sections et structures nationales
Plus de 7 millions de membres et sympathisants dans 159 pays

EN FRANCE 250000 donateurs et 107 147 membres
442 structures militantes

**Pour le respect des droits humains,
rejoignez nos combats, partagez nos victoires.**

Nous sommes un mouvement de plus de 7 millions de personnes qui se battent pour faire respecter les droits humains.

Cette force du collectif nous permet d'avoir un impact concret: chaque action est un pas vers la victoire et chaque victoire nous conduit à la suivante.

Nous sommes impartiaux et indépendants de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse.

ON SE BAT ENSEMBLE, ON GAGNE ENSEMBLE



Rejoignez-nous sur amnesty.fr

